

## Menton, ou: Essai d'une explication variationnelle des marques de pluriel romanes

Une vieille tradition linguistique place les dialectes mentonnais entre les deux grands aires du galloroman et du galloitalien: Un dialecte "mixte". Des recherches récentes ont montré que les traits phonologiques et surtout morphologiques qui constituent l'originalité du mentonnais se répètent dans les vallées 'alpines' voisines (Roya/Nervia), et que ces traits 'alpins' (royasques) sont masqués, dans l'aire mentonnais, par un 'verniss' phonétique de type provençal maritime venu s'installer à postériori. Par conséquent, en dépouillant le mentonnais de ce 'verniss' postérieur, il convient, dans une optique génétique, d'abandonner l'idée de classification "mixte", et de parler d'une continuité 'alpine' qui curieusement, n'atteint le littoral qu'à Menton.

Parmi les traits communs qui constituent cette continuité du mentonnais avec les voisins galloitaliens, il y a la bipartition de la 'déclinaison' en deux classes majeures selon la finale du radical: Les finales qui correspondent au latin -N, -L, -R, entraînent une marque (zéro ou subtraction) qui diverge de la majorité des radicaux qui exigent en royasque le formatif *-i*, en mentonnais *-e*; ex.: royasque méridional *fii~fi* vs. *gat~gati* ("fil, chat"); mentonnais *fi~fi* vs. *gat~gate*. Le niçois (alpin) ne connaît pas cette bipartition, le formatif est *-s* dans les deux groupes: *fi(e)u~fi(e)us*, *kat~kats* (avec *-s>-ø* dans les parlers du littoral).

Cette idée de continuité profonde ne semble se heurter qu'à un seul écueil sérieux: C'est le formatif même du pluriel. Celui-ci est (on l'a vu) *-i* dans les dialectes royasques et liguriens et *-* à l'origine – piémontais et dans les autres parlers galloitaliens. La désinence mentonnaise *-e*, au contraire, est, certes, vocalique, mais elle est de dérivation sigmatique (*-e < -es < -AS/-ES/-OS*). Or, cette différence entre ces deux types de formation de pluriel – pluriel sigmatique vs. pluriel en *-i* – est considérée une différence forte dans le sens qu'elle ne semble pas être le fruit d'une évolution: En effet, elle est imputée, traditionnellement, à une distinction primitive entre deux cas (nominatif vs. accusatif, sujet vs. régime), entre CATT+I vs. CATT+OS. Cette antiquité la qualifie pour une délimitation aréale majeure, soit entre galloroman et italo-roman, soit entre les deux Romanias Occidentale vs. Orientale.

Les faits sont cependant plus variés: Avec la classification bicasuelle nous supposons que les éléments du syntagme nominal (défini par: déterminant, épithète, nom, *D+E+N*, ou: *D+N+E*) recevront tous une marque identique, donc ou *Ds+Es+Ns*, ou *Di+Ei+Ni*. Or la réalité aréale nous présente un éventail de presque toutes les combinaisons possibles, surtout dans la bande occitano-galloitalienne. Nous trouvons les types: *Di+Ei+Ns*, ou: *Di+Es+Ns*, présentant simultanément les deux 'choix' dans le même système. Le type: *\*Ds+Es+Ni* est cependant exclu. Les explications traditionnelles visent à stabiliser la théorie bicasuelle en recourant à des explications de circonstance: Il s'agirait d'une erreur de 'choix' due à l'analogie, d'une importation due au contact ou aux migrations, etc..

L'aréal niçois déploie les évolutions possibles de *-s*: (IL)LOS > *luz* > *lyj* > *ly* / *li*. Cette vocalisation de *-s* n'est possible qu'en contexte vocalique, elle semble être exclue là où

l'apocope vocalique est intervenue: *LOS* > *lyj*, mais *CATTOS* > *kats* (> *kat*, éventuellement). Il s'impose l'hypothèse d'une application variable de l'apocope, qui supprime la voyelle *-o-* de *CATTOS* mais non celle de *ILLOS*: Le syntagme nominal ne perd – originalement – la voyelle qu'à la fin du syntagme, et non à la fin du mot non-final; en position interne, la voyelle non-apocopée s'amalgamise avec le formatif *-s* en un élément vocalique palatal (p.ex. *-i*). A ce stade-là, nous aurions donc variation, pour le même nom ou pour le même adjectif, entre deux réalisations du pluriel: entre le pluriel en *-s* et celui en *-i*; variation qui dépendrait de la position syntaxique. Cette oscillation entre deux variantes tendra, comme toute variation, à s'uniformiser: Sera généralisée ou l'une ou l'autre des deux variantes, ou *-s* ou *-i*. Dans cette optique de réfection variationnelle, *li tendri gati* peut être issu du cas-régime aussi bien que *lus tendres kats*. La distinction bicasuelle, présente sans doute dans le passé, perd, dans cette analyse variationnelle, sa valeur explicative. - Y a-t-il des réalités qui permettent de prouver cette hypothèse?

Les évidences susceptibles d'illustrer cette théorie sont légion, depuis la Gascogne jusqu'au Frioul. Mais des théories alternatives concourent à l'explication, toute falsification semble exclue. Mais dans l'immédiat voisinage de Menton, il y a deux patelins royasques qui présentent pour le type nominal FILO des flexions qui ne s'expliquent qu'à partir d'un *-s* primitif. Dire que le 'choix' primitif du formatif n'a pu dépendre d'une classe morphologique postérieure, signifie que nous sommes en droit de généraliser, pour un stade primitif, le formatif sigmatique à tous les noms: *CATTO~CATTOS* = *FILO~FILOS*, et de postuler un devancier sigmatique même pour le formatif *-i* (*gati*) de ces deux dialectes. Ou pour le *-i* des parlers royasques? Ou galloitaliens?

Naturellement, cette vue des choses soulève d'autres problèmes, des problèmes concernant l'apocope, notamment: La dérivation *FILOS*>*fi.ɪz*>*fi* exige le voisinage de *-ɪz*, donc l'absence de la voyelle thématique; tandis que la dérivation *CATTOS*>*gati* en exige la présence. Mais est-il concevable, par conséquent, de postuler l'apocope pour le type FILO, mais pas pour la classe CATTO? CATTO, dans les dialectes concernés, a donné *gat*, donc aujourd'hui, l'apocope n'est point absente, tout comme elle est présente en niçois: Faut-il croire qu'il y a eu deux ondes apocopantes? Et qu'il y a eu deux types d'apocope, l'une réduite (à certains contextes) et l'autre générale? La réponse est "oui" aux deux questions, et cette réponse n'est pas neuve. Il suffira de l'intégrer dans la théorie de dérivation variationnelle que je viens d'esquisser.

Plutôt qu'une différence majeure, celle de la formation du pluriel semble être une différence chronologique. Elle ne fait donc pas obstacle à la classification proposée au départ. L'aréal dont le mentonnais fait partie est un témoin principal des régularités variationnelles qui durent générer, sur une vaste étendue, les deux marques de pluriel. Le rôle démarcatif qui leur est attribué par la tradition, semble être révoqué en doute.